



# Transition énergétique: nouvelles aides



## **Descriptif du projet**

La Ville a débloqué 170'000 francs pour un paquet complet d'aides financières. Au soutien à l'achat de vélos et scooters

## **Objectif**

Augmenter l'aide publique pour la mobilité durable et l'efficacité énergétique, et inciter les citoyens aux enjeux de la transition énergétique.

électriques, la Ville a ajouté l'aide à l'acquisition de voitures 100% électriques (les hybrides ne sont pas éligibles à l'aide financière). Elle est même allée plus loin en encourageant la mobilité la plus durable qui soit: l'utilisation de l'énergie musculaire, en subventionnant également l'achat de vélos standards.

Du côté de l'efficacité énergétique, la Ville soutenait déjà l'établissement d'un audit énergétique des bâtiments. Elle y a ajouté deux aides complémentaires aux subventions cantonales pour la réalisation d'isolations performantes sur les murs, toits ou façades.

Enfin, et c'est encore une nouveauté, la Municipalité subventionne désormais l'installation de panneaux solaires photovoltaïques ou hybrides (combinant la production de chaleur et d'électricité).

## Calendrier

Les nouvelles mesures sont entrées en vigueur au début 2019.

## Documents



Paquet énergétique et mobilité durable - documentation de presse

---

# 01

## Energies renouvelables

### SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE & SOLAIRE HYBRIDE

Produire votre propre courant pour une injection sur le réseau électrique ou une alimentation de vos équipements électriques, votre e-voiture ou même une pompe à chaleur.

**10% du coût reconnu** de l'installation solaire, max. CHF 3000.-



# 02

## Mobilité durable

### VOITURE ÉLECTRIQUE

**5% du prix** d'achat d'un véhicule 100% électrique, max. 2500.-. Pour tout achat auprès d'un concessionnaire de la Ville (hors exceptions).

### VÉLO ÉLECTRIQUE, SCOOTER ÉLECTRIQUE OU VÉLO STANDARD

**30% du prix** d'achat du vélo ou scooter neuf, max. CHF 600.-. Pour tout achat, à partir de CHF 500.-, réalisé auprès d'un des concessionnaires de la Ville.

### TRANSPORTS PUBLICS

Des cartes CFF journalières à tarif réduit pour voyager dans toute la Suisse. Réservations auprès de l'Office du Tourisme.



# 03

## Rénovation énergétique

### AUDIT ÉNERGÉTIQUE

Un CECB® Plus pour connaître le niveau de performance énergétique de votre bâtiment et définir avec un professionnel les scénarios de rénovation les plus pertinents.

**50% du coût** d'un CECB® Plus, max. 1000.-

### RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PAR ÉLÉMENTS (M-01)

Soutien complémentaire à la mesure cantonale M-01 pour une isolation de façade, toit, mur(s) contre terre ou contre extérieur.



**30% du montant** accordé par le Canton, max. 5000.-

*Non cumulable avec la mesure M-10*

### RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE GLOBALE (M-10)

Soutien complémentaire à la mesure cantonale M-10 pour l'amélioration de la performance globale (saut de classe énergétique) de votre bâtiment.

**30% du montant** accordé par le Canton, max. 5000.-

*Non cumulable avec la mesure M-01*

➤ Comment obtenir ces subventions? Quelles sont les directives qui les régissent?  
Toutes les informations se trouvent sur la [page dédiée](#).

# 01

## Energies renouvelables

### SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE & SOLAIRE HYBRIDE

Produire votre propre courant pour une injection sur le réseau électrique ou une alimentation de vos équipements électriques, votre e-voiture ou même une pompe à chaleur.

**10% du coût reconnu** de l'installation solaire, max. CHF 3000.-



# 02

## Mobilité durable

### VOITURE ÉLECTRIQUE

**5% du prix** d'achat d'un véhicule 100% électrique, max. 2500.-. Pour tout achat auprès d'un concessionnaire de la Ville (hors exceptions).

### VÉLO ÉLECTRIQUE, SCOOTER ÉLECTRIQUE OU VÉLO STANDARD

**30% du prix** d'achat du vélo ou scooter neuf, max. CHF 600.-. Pour tout achat, à partir de CHF 500.-, réalisé auprès d'un des concessionnaires de la Ville.

### TRANSPORTS PUBLICS

Des cartes CFF journalières à tarif réduit pour voyager dans toute la Suisse. Réservations auprès de l'Office du Tourisme.



# 03

## Rénovation énergétique

### AUDIT ÉNERGÉTIQUE

Un CECB® Plus pour connaître le niveau de performance énergétique de votre bâtiment et définir avec un professionnel les scénarios de rénovation les plus pertinents.

**50% du coût** d'un CECB® Plus, max. 1000.-

### RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PAR ÉLÉMENTS (M-01)

Soutien complémentaire à la mesure cantonale M-01 pour une isolation de façade, toit, mur(s) contre terre ou contre extérieur.



**30% du montant** accordé par le Canton, max. 5000.-

*Non cumulable avec la mesure M-10*

### RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE GLOBALE (M-10)

Soutien complémentaire à la mesure cantonale M-10 pour l'amélioration de la performance globale (saut de classe énergétique) de votre bâtiment.

**30% du montant** accordé par le Canton, max. 5000.-

*Non cumulable avec la mesure M-01*

➤ Comment obtenir ces subventions? Quelles sont les directives qui les régissent?  
Toutes les informations se trouvent sur la [page dédiée](#).

